
VILLE DE MARLES-LES-MINES

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du lundi 26 février 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le lundi 26 février 2018 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur COFFRE Marcel, Maire, en suite de convocation en date du 20 février 2018, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. Conformément à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Etaient présents à l'appel : MM. COFFRE Marcel, POHIER Jean-Marie, Mmes STANISLAWSKI – LAISNE Nathalie, QUENTIN – DEROSE Sylviane, DELPLACE – KOLODZIESKI Irène, ROUSSEL – FIEVET Ghislaine, MM. LEKKI Christian, LAISNE Philippe, LIBESSART Salvador, PONCHANT Yvon, SZCZEPANIAK Henri, BOBEK Bernard, Mme LOUCHART – LUGEZ Christiane, M. DANDRE Francis, Mmes BODLET Sylviane, COLLETTE – COLON Nadine, GOSSELIN Anne, MM TOURSEL Christophe, COLASSE Jérôme, Mmes COUVILLERS – OBOEUF Sandrine, VANHOOLAND – BONNET Dorine.

Etaient absents représentés : M. ROBILLIART Noël (Pouvoir donné à M. LIBESSART Salvador), Mme LENTWOJT Suzanne (Pouvoir donné à M. EDOUARD Eric), Mme DUQUESNOY Annie (Pouvoir donné à M POHIER Jean-Marie), Mme NOWICKI – PERZYK Sylvie (Pouvoir donné à M. COFFRE Marcel), M. HOBERG Pascal (Pouvoir donné à M. BOBEK Bernard), Mme DESFONTAINES – NAGORNIEWICZ Angélique (Pouvoir donné à Mme COUVILLERS – OBOEUF Sandrine).

Etaient absents non représentés : /

- Soit 22 présents, 6 absents excusés, dont 6 procurations soit 28 votants.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur SZCZEPANIAK Henri est désigné secrétaire de séance. Le compte rendu de la réunion du 22 décembre 2017 est adopté sans observation.

Affaires présentées par Monsieur le Maire
--

1. Vote du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire

L'assemblée délibérante prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

2. Dotation Solidarité Urbaine 2017 – Rapport d'utilisation

Monsieur le Président présente à l'assemblée, la répartition de l'utilisation des crédits de la Dotation Urbaine de Solidarité 2017 (Décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville).

	DSU 2017
Dotation perçue	1 534 330,00 €
Locaux "Maison pour Tous"	345.858,62 €
Accueils de loisirs, actions éducatives	515.059,70 €
Emplois aidés	59.170,79 €
Enseignement	614.240,89 €

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

3. Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) – Appel à projets de l'exercice 2018.

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de l'appel à projets de l'exercice 2018 de la DETR, une délibération a été prise le 22 décembre 2017. Dans le dossier présenté, visant à rénover le complexe Lachowski-Pignon, certains travaux n'étaient pas éligibles. Il y a lieu de délibérer sur un nouveau plan de financement.

Nouveau plan de financement :

Dépenses :	Montant HT	96.193,10 €
Ressources :	Montant HT	96.193,10 €
DETR 2018 :		24.048,00 € HT
Ville de Marles-les-Mines :		72.145,10 € HT

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

4. SIVOM du Bruaysis : Marché « Achat de mâts, crosses et lanternes d'éclairage public » – Signature de l'avenant n°1 – Modification de la clause sur les pénalités de retard

Par une délibération en date du 30 mars 2017, le SIVOM de la Communauté du Bruaysis a conclu un marché pour « Achat de mâts, crosses et lanternes d'éclairage public ».

Le marché est passé en groupement de commandes, pour une durée d'un an reconductible deux fois tacitement portant sa durée maximale à 3 ans.

Cependant, il s'avère nécessaire de modifier l'article 4-2 du cahier des clauses particulières relatif au délai contractuel et aux pénalités de retard.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

5. Création d'un poste d'ingénieur principal

Pour la bonne marche des services de la collectivité, il y a lieu de créer un poste d'ingénieur principal, à compter du 1^{er} mars 2018, à temps complet.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

6. Postes de professeurs de musique

QUESTION REPORTEE

Affaires présentées par Madame Nathalie STANISLAWSKI

7. Convention Tripartite d'utilisation des équipements sportifs

Dans le cadre de la mise à disposition des équipements sportifs communaux, au Collège Emile Zola, il y a lieu de conventionner avec le Département.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

8. Demande de subvention du Comité de Gestion du Lycée Anatole France de Lillers

Le Comité de Gestion du Lycée Anatole France de Lillers assure le prêt de livres aux élèves. 2 élèves marlésiens sont concernés. La participation est de 22 € par élève pour l'année scolaire 2017/2018.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

9. Demande de subvention auprès du Département (amendes de Police)

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'il est possible de déposer auprès du Département un dossier concernant les amendes de Police, afin d'être subventionné pour nos travaux d'équipement de voirie.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

Affaires présentées par Monsieur Eric EDOUARD

10. Demande de subvention de l'association de solidarité marlésienne

Dans le cadre de l'organisation de son traditionnel spectacle de Noël, l'association de solidarité marlésienne sollicite une subvention de 2.200,00 €.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

11. Demande de subvention de l'association « Centre d'Actions Culturelles Sportives et de Loisirs (CACSL)

Dans le cadre de l'organisation de diverses manifestations l'association CACSL sollicite l'attribution d'une subvention de 2.000,00 €.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

(à l'exception de P. LAISNE, membre n'ayant pas pris part au vote)

12. Convention avec l'Office de tourisme de Béthune-Bruay

Dans le cadre de la convention signée avec l'Office de tourisme de Béthune-Bruay, il y a lieu de signer un avenant, relatif à la fréquence des accueils guidés et leur prise en charge financière par la commune.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

Affaire présentée par Monsieur Christian LEKKI

13. Renouvellement d'exploitation d'une carrière d'argile à CAUCHY-A-LA-TOUR Société WIENERBERGER

La demande d'autorisation présentée par la Société WIENERBERGER en vue de procéder au renouvellement de l'exploitation de la carrière d'argile située sur le territoire de la commune de CAUCHY-A-LA-TOUR, est soumise à enquête publique pendant 33 jours, du 5 mars 2018 au 6 avril 2018 inclus. Le conseil municipal doit émettre un avis.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITÉ

14. Convention avec Maisons et Cités / Travaux rue d'Alsace Lorraine

Dans le cadre de la mise en conformité des réseaux et de la voirie dénommée « Rue d'Alsace Lorraine », nécessaire à son programme de construction de 19 logements locatifs, Maisons et Cités, assure la maîtrise d'ouvrage pour sa partie et devait réaliser des travaux.

Afin que ces travaux soient en concordance avec ceux à réaliser par la commune, Maisons et Cités est d'accord pour que ce soit la commune qui réalise les travaux supplémentaires communs aux deux parties

En contrepartie, Maisons et Cités s'engage à verser à la commune la participation exigible pour ces travaux supplémentaires.

Il y a lieu d'établir une convention.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

15. Convention avec le CCAS / Mise à disposition de professionnels

Dans le cadre des actions socio-éducatives portées par le CCAS, la commune met à disposition des professionnels permettant la mise en place de ces dispositifs.

Il y a lieu d'établir une convention.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

Questions diverses

Informations au conseil

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Secrétaire de séance

Henri SZCZEPANIAK